

Réf: Dossier N° : 58519

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION KODANA » en abrégé
«ECK SARL U »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 RUE PIERRE MARIE
CURIE, 22 BP 52 ABIDJAN 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION KODANA » en abrégé «ECK SARL U ».

Objet: Génie civil ; Bâtiments travaux publics ; Location d'engins ; Vente de matériaux ; Activités connexes ; Bureau d'études ; Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 RUE PIERRE MARIE CURIE, 22 BP 52 ABIDJAN 22

GERANT: Monsieur TRAORE HAMADOU GON.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32851 du 19/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29333 du 19/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

